

Éloge funèbre de M. Gaston Gillis

Le **président**: Nous avons aussi appris le décès, le 15 janvier 2012, à l'âge de 100 ans, de M. Gaston Gillis, ancien membre de notre assemblée. Né à Ixelles, le 26 novembre 1911, Gaston Gillis siégea du 18 décembre 1963 au 23 mai 1965 à la Chambre, où il représenta, pour le parti socialiste belge, l'arrondissement de Bruxelles.

Lors de la seconde guerre mondiale, cet ancien combattant fit preuve d'un singulier courage. Résistant, prisonnier politique, il connut les affres de la déportation et de l'enfermement dans les camps de Breendonck et de Sachsenhausen-Oranienburg. Cet engagement, au nom d'un même idéal de service de la Nation et de la dignité de l'homme, lui valut beaucoup de distinctions et d'hommages fort mérités.

J'ai adressé à la famille du défunt les condoléances de notre assemblée.

John Crombez, secrétaire d'État : Le gouvernement s'associe à l'hommage de la Chambre des représentants à M. Gaston Gillis, un homme de cent ans que l'on peut décrire en trois mots: conviction, fidélité et sincérité. Un homme dont l'existence a été marquée par un combat constant pour les idéaux humanistes et socialistes; un homme courageux qui a été arrêté et emprisonné pour faits de résistance.

En sa qualité de militant et de mandataire politique, son action a toujours été au service de la justice et de l'égalité. Le gouvernement fédéral salue l'engagement de M. Gillis pour le bien de la communauté et présente ses condoléances à sa famille.

L'Assemblée debout observe une minute de silence.